

LES VISAGES DE LA DÉMOCRATIE

Organisme d'administration et de coordination, le Conseil de direction est composé de représentants provenant des différents Secteurs, Fédération et Régions, d'un représentant du personnel de la Centrale ainsi que des quatre élus du bureau syndical de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Les membres du Conseil de direction, à l'exception des membres du bureau syndical, sont élus pour une période de deux ans. Les règlements de la CSD prévoient quatre rencontres du Conseil par année.

► BUREAU SYNDICAL DE LA CSD



François Vaudreuil
Président

Claude Faucher
Vice-président



Serge Tremblay
Trésorier

Jean-Claude Dufresne
Secrétaire

► REGROUPEMENTS PROFESSIONNELS



Johanne Veilleux
Secteur Éducation,
santé et Services sociaux

Alain Blanchette
Secteur Agroalimentaire



Martin Morissette
Secteur Bois, dérivés et
matériaux

Renée Rodrigue
Secteur Commerce et
services

Patrick Daigneault
Secteur Construction



Georges Bouchard
Fédération démocratique
des la métallurgie, des
mines et des produits
chimiques (CSD)

Roger Tremblay
Secteur Services
gouvernementaux,
paragouvernementaux
et d'utilité publique

Daniel Vallée
Secteur Textile et
vêtement

► REGROUPEMENTS RÉGIONAUX



Alain Morin
Beauce

François Bizier
Centre-du-Québec



Bernard Courmoyer
Estrie

Serge Duval
Mauricie

Michel Saint-Pierre
Montmagny –
Bas-Saint-Laurent



Éric Sinclair
Montréal

Serge Trudel
Québec



Jean-Marc Beauregard
Richelieu-Yamaska

Robin Parent
Saguenay –
Lac-Saint-Jean

► PERSONNEL



Guy Harvey
Syndicat des salariés de la CSD